



MUNICIPALITE
DE
NOVALLES

Novalles, le 14 mai 2024

Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2023

Répartition des dicastères pour la législature 2021-2026

Dicastère attribué à M. Serge Kobi, syndic

Suppléant : Claude Ecuyer, vice-syndic

- Administration communale
- Finances
- Police
- CCSPA, délégué
- ACRG, suppléant
- ASIGE, délégué
- ARAS JUNOVA, suppléant

Dicastère attribué à M. Claude Ecuyer, vice-syndic

Suppléant : Denys Layaz

- ADNV
- Affaires sociales, bureau d'intégration
- Cultes, cimetière
- Hôpitaux
- Ecole - ASIGE, Comité de direction
- ARAS JUNOVA, Comité directeur

Dicastère attribué à M. Serge Amiet

Suppléant : Serge Kobi

- Forêts
- Routes
- Déchetterie, délégué
- ORPC, délégué
- SDIS, suppléant
- CCSPA, suppléant
- Epuration (Vugelles), suppléant

Dicastère attribué à M. Sacha Guillet

Suppléant : Serge Amiet

- Eau
- Epuration (Vugelles)
- Relations place de tir
- ACRG, délégué
- SDIS, délégué
- ORPC, suppléant

Dicastère attribué à M. Denys Layaz

Suppléant : Sacha Guillet

- Police des constructions et citernes
- Aménagement du territoire
- Terrains, bâtiments communaux et éclairage public
- Employés communaux
- Déchetterie, titulaire et Président
- ARAS JUNOVA, délégué

Municipalité

Durant l'année 2023, la Municipalité a siégé à 25 reprises.

Administration

Comme chaque année, la commune a reçu la visite du Préfet en octobre 2023. Il a été procédé à la vérification du registre des inhumations, du registre des procès-verbaux, de la tenue des archives et de la tenue des classeurs du Conseil général. Un point de situation a également été fait pour le contrôle des habitants et les finances. Il a été discuté de la collégialité au sein de la Municipalité et des relations de cette dernière avec le bureau du Conseil.

Population

Au sein de la population de Novalles, nous n'avons pas eu de naissance, mais un décès en 2023. 3 départs et 7 arrivées ont été enregistrés. La population totale au 31.12.2023 était de 102 habitants, soit 3 de plus qu'en 2022.

Ecole et accueil pré et parascolaire

A la fin de l'année 2023, 18 élèves sont scolarisés : 12 en primaire et 6 en secondaire. La mise à l'enquête du campus scolaire de Champagne s'est déroulée sur les mois d'avril et mai 2024. 2 communes sur 18 ont fait opposition en mettant en avant un manque d'information quant aux coûts financiers et leur répartition. Toutes ces informations ont été fournies aux délégués de l'ASIGE qui ont pour mission de faire remonter ces éléments à leur conseil et à leur exécutif. Les statuts ainsi que l'ensemble des PVs des séances du conseil intercommunal, préavis et rapport des commissions sont désormais disponibles sur le site internet de l'ASIGE. Nous relevons la nomination du municipal de notre commune, Claude Ecuyer, qui a intégré le comité de direction de l'ASIGE début 2024. La commune est également représentée par la conseillère générale, Mme Camille Mercier et par notre syndic, M. Serge Kobi.

Le budget 2024 du RADEGE soumis lors de l'assemblée générale du mercredi 01.11.2023 a été fortement discuté. En effet, celui-ci voit une augmentation de près de 35% par rapport à 2023. Après de long débats, il est apparu que ce budget était sciemment très pessimiste pour éviter de venir chercher des recettes supplémentaires auprès des communes au moment de la clôture des comptes. Bien que les communes sont conscientes des défis en matière d'accueil des enfants, elles appellent le conseil de fondation et la direction du FAdEGE à être attentive à ces coûts et à proposer une évolution du modèle tarifaire pour la participation des parents.

Association régionale d'action sociale (ARAS-Junova)

En 2023, Claude Ecuyer a également intégré le Comité directeur de l'ARAS JUNOVA. Le projet OASIS, destiné à l'ensemble de la population du Nord vaudois, a vu le jour. Son but est de fournir une aide dans les démarches en lien avec les assurances sociales, le travail, la santé, l'intégration ou la famille.

Routes et éclairage public

Suite au préavis n° 03/2022 relatif à la construction d'un abribus en bois rond, ce dernier a été inauguré en 2023. Il en est de même pour le préavis n° 04/2022 relatif au remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED, dont les travaux ont également été exécutés en 2023.

Cimetière

Le mur du cimetière a été remis en état par notre employé communal. En ce qui concerne les travaux effectués en 2014 (réfection du mur), l'amortissement est maintenant terminé.

Forêts

Les forêts vont mal et il a été procédé principalement à de l'entretien d'urgence dû à la sécheresse et au bostryche.

Eaux usées - STEP

En juin 2023, le Conseil général a accepté le préavis n° 02/2023 relatif à la révision de la convention intercommunale de la station d'épuration des eaux de Novalles et Vugelles-La Mothe. Cette mise à jour était nécessaire car la convention effective n'était plus en conformité avec la législation en vigueur. Une importante modification concerne aussi la répartition des frais effectifs d'entretien et d'exploitation, qui sont dorénavant répartis annuellement au prorata du nombre d'habitants et plus à part égale entre les deux communes.

Eaux claires – Réservoir et sources

En décembre 2023, le Conseil général a accepté le préavis n° 04/2023 relatif à une demande de crédit de Frs. 11'200.- pour la mise en conformité du réservoir de Novalles. Ces travaux ont été exigés par le Canton, suite à une inspection du réservoir par les services de l'Etat, et sont prévus pour 2024.

Depuis l'hiver 2023, il a été demandé à l'ACRG de prendre plus d'eau sur nos sources, étant donné que nous sommes en suffisance durant l'hiver.

En ce qui concerne la régularisation des zones de source, le processus suit son cours. La mise à l'enquête des nouvelles zones S doit avoir lieu en 2024. Un montant de CHF 25'000.- a été alloué au budget 2024 pour les coûts du bureau de géomètre dans le cadre du remaniement parcellaire.

Police des constructions

En 2023, la Municipalité a délivré :

- 2 permis de construire ;
- 3 autorisations municipales.

SDIS

En juin 2023, le Conseil général a accepté le préavis n° 03/2023 relatif à la modification des buts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois, portant principalement sur l'intégration des jeunes sapeurs-pompiers au sein du SDIS.

Journée villageoise du 23 septembre 2023

Lors de cette journée, l'abribus a été inauguré et les habitants ont été invités à découvrir le patrimoine communal par des visites de l'horloge du clocher, du réservoir et des sources. La garde forestière a également donné des informations sur les forêts de Novalles. Un tournoi de pétanque a clôturé les festivités.

La Municipalité